

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 16-8 1911

6

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N° 5154-47

A

Le Roy 918

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d... qui... l'objet de...

ANNEXE

C... ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M..., l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le 16. 8-11

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

5,

J. A. Le Royfères, Bruxelles, le 16 août 1911.  
12, Place du Musée.

Tableaux - Objets d'Art.

Adresse télégraphique:  
Juleroy Bruxelles

Reçu de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, le tableau de François Snyders: Chasse au sanglier.

Bruxelles, le 16 août 1911.

J. A. Le Royfères

J. & A. Le Roy frères,

12, Place du Musée

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art.

Restauration de Tableaux.

Adresse télégraphique:

Juleroy. Bruxelles

Messieurs les Président et Membres  
de la Commission directrice des  
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique.

R

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous  
présenter un tableau peint par François  
Snyders: "Chasse au sanglier", dont nous  
vous proposons l'achat pour les collec-  
tions de l'Etat. Le prix est de douze  
mille francs.

Veillez agréer, Messieurs,  
l'assurance de nos sentiments respectueux.

J. & A. Le Roy frères

3)

J. A. Le Royfières, Bruxelles, le 12 avril 1911.  
12, Place du Musée.

Tableaux. Objets d'Art.

Adresse télégraphique:  
Juleroy-Bruxelles.

Reçu de la commission-directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture de Belgique, le tableau de Antoine Van Dyck: Groupe de trois enfants.

Bruxelles, le 12 avril 1911.

J. A. Le Royfières.

MUSÉES ROYAUX

DE

# Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

N° 5154-47

Objet :

.....  
.....  
.....

ANNEXE

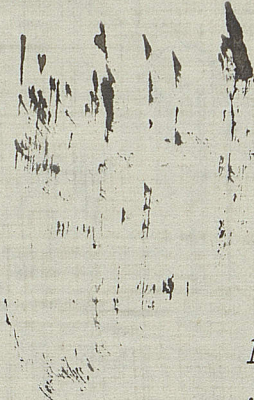
RÉDACTEUR

Expédié/copie le 12-4-11

Notes :

.....  
.....  
.....  
.....

Bruxelles, le 10-4 1911



A

Le Roy fu  
11/8

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir, pour les collections de l'Etat, le tableau que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par votre lettre du 3 courant.

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,

J. & A. Le Roy frères,

12, Place du Musée

Tableaux Anciens et Modernes

Objets d'Art.

Restoration de Tableaux.

Adresse télégraphique:  
Juleroy-Bruxelles

Messieurs les Président et Membres  
de la commission directrice des Musées  
Royaux de Peinture et de Sculpture  
de Belgique.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de soumet-  
tre à votre examen un tableau dont nous vous  
proposons l'achat pour les collections de  
l'Etat.

Antoine Van Dyck: Groupe de trois enfants.  
Vingt-cinq mille francs.

Veillez agréer, Messieurs, l'assu-  
rance de nos sentiments respectueux.

J. & A. Le Roy frères

